



Compte-rendu de l'audio-conférence du 17 mars

Cher-e Camarade,

La direction a mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) dans cette période de crise.

Ce plan a pour objectif la réalisation de missions dites "prioritaires" des Finances Publiques jusqu'à ce que la situation s'améliore.

Toutefois, la direction nous a informés qu'elle ne communiquera pas le(s) PCA aux organisations syndicales.

Dans ces conditions, je fais appel à toi pour que tu nous communique les informations que tu possèdes sur ton service:

Combien d'agents doivent rester sur place ?

Pour quelles tâches ?

Y a-t-il un planning avec un roulement ?

Sur l'aspect RH:

Pour nous, les consignes sont claires:

les agents fragiles, les agents en garde d'enfants et les agents qui habitent loin, ne peuvent pas venir sur place même pour accomplir une mission prioritaire.

S'il y a un problème sur ces consignes, fais-le nous savoir sans tarder, nous sommes prêts à intervenir.

Dans tous les cas, protège-toi !

Prends bien soin de toi !

Amitiés syndicalistes.